



Réunion CMPN du 17 au 20 mai 2012 Porticcio (Corse)
Procès-verbal

« Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation »

Présence

Présents

CMPR

B. GRANDJEAN (président + MFN) ; E. BERGMANN (vice – président + CDN + Provence Alpes) ; M. DRAPEAU (suppléant + trésorier + Pyrénées – Méditerranée) ; E. AMIOUNI (secrétaire + BPL) ; E. COQUEEL (Nord-Pas de Calais) ; V. PONCIN (médecin coordonnateur SHN) ; A. GRISONI (vice-président Corse) ; A. HENCKES (suppléante BPL)

Equipes

G. BOULAIS (NAP)

Absents excusés

M. LYOEN (RABA) ; B. LEMMENS (Centre) ; F. ORSINI (chargé de communication) ; A. GROUSSET (Cote d'Azur) ; JP. MABIRE (Ligue des Pays Normands) ; JP. GLEZ (CNO) ; P. CALIOT (ALPC) ; B. BROUANT (Est) ; JL. SCESSA (CNA) ; JP. THOMAS (Nouvelle-Calédonie)

Absents

P.BAGARRY (CNHS) ; R. JACKOWSKI (kiné CNNAP) ; J. BRINGIER (Martinique) ; R. FREZALS (Polynésie Française) ; P. LAPLACE (Nouvelle Calédonie) ; J-D HARMS (Ile de La Réunion) ; JC. GRIL (CNNEV) ; F. VENUTOLO (Ile de France/Picardie)

Préambule

Bruno Grandjean souhaite la bienvenue à Gilles BOULAIS, le nouveau médecin de la NAP, seul médecin présent des équipes sportives à la réunion. Il rappelle que les médecins des équipes sportives ont pour mission d'assister les pratiquants de leur discipline mais aussi de participer aux activités de la CMPN.

Par ailleurs Bruno Grandjean insiste pour que les médecins des équipes sportives mettent à jour la liste des non-contre-indication de leurs disciplines respectives .

A- Approbation du PV de la réunion du 30 mars 2012 à Lille

Le PV a été approuvé à l'unanimité des présents

B- Comptes - rendus - décisions (E.Bergmann)

Aucune réunion du CDN, ni de la CTN n'ayant eu lieu depuis l'AGN de Lille, Eric Bergmann précise juste les dates et lieu de la prochaine AGN électorale du 5 au 7 avril 2013 à Chartres.

C- Compte - rendu Compétition test apnée à poids constant (M. Drapeau)

Marc Drapeau a présenté un compte-rendu relatant le déroulement de la compétition test d'apnée poids constant qui s'est déroulée à Marseille le 1^{er} mai 2012. Ce document sera présenté au CDN prochain.
(cf. PJ)

D- Point sur la trésorerie (M. Drapeau)

Marc Drapeau nous a fait part d'un comparatif des budgets prévisionnels et réalisés des deux dernières années, ainsi que le budget restant pour l'année en cours.

E- Dossiers médicaux

Plusieurs dossiers médicaux pour avis collégial ont été présentés par Anne Henckes, Etienne Cocqueel, Marc Drapeau, Eric Bergmann, et Elias Amiouni.

F- Manuel du Médecin Fédéral-version définitive- (Ph. Caliot ; M. Drapeau ; E. Amiouni)

La version définitive de Manuel du Médecin Fédéral a été présentée lors de la dernière réunion de la CMPN. Actuellement se pose le problème de la mise en page avec décalage automatique lors du rajout d'un document. Du fait de l'impossibilité de confier ce travail au siège fédéral, il a été décidé et approuvé à l'unanimité des présents de le confier à un informaticien professionnel. Marc Drapeau se charge de cette procédure.

G- Mise à jour du Règlement Médical Fédéral

- a. Une journée entière de travail a été consacrée à la mise à jour du Règlement Médical Fédéral.
- b. Les corrections apportées à certains articles ont du faire l'objet d'un vote ; cela a notamment été le cas pour les conditions de nomination d'un médecin fédéral (article 8-8).
Les modifications du RMF qui ont été adoptées par la CMPN seront soumises à l'approbation du CDN après avis de la CNJ.

H- Point sur la mission du médecin coordonnateur (B. Grandjean ; V. Poncin ; E. Bergmann)

a. La CMPN demande l'application du RMF concernant les rôles et missions du médecin coordonnateur (article 8-3 du suivi des SHN du RMF se référant à l'article R-4127-83 du CSP)et notamment la disposition suivante : « *le médecin coordonnateur du SHN, en lien avec les médecins des équipes de France et leurs équipes médicales et avec le Directeur Technique National, coordonne l'organisation de la surveillance médicale... »*

Pour la CMPN , « *en lien* » ne signifie pas « *sous l'autorité du DTN* » mais « *en coopération avec ...* »

b. La CMPN demande également le respect des rôles et missions du Médecin Fédéral National précisé dans l'article 8-2 et en particulier la disposition suivante :

« *Il élabore et propose annuellement au Comité Directeur National un prévisionnel des besoins de financement de la CMPN pour chacune de ses activités et gère les budgets alloués par le Ministère des sports et par la fédération en respectant leur destination.* »

I- Point sur l'enquête OAP (A. Henckes).

En mars 2011 a démarré l'étude des facteurs de risque de survenue des œdèmes pulmonaires en plongée en scaphandre autonome, pilotée par l'équipe de l'unité de médecine hyperbare de Brest. Il s'agit d'une étude prospective, cas-témoins, utilisant un questionnaire anonyme pour comparer la population de plongeurs accidentés, leur état de condition physique et de santé avant la plongée ainsi que les paramètres et conditions de la plongée causale, à une population témoin. Celle-ci est prévue de durer environ 4 à 5 ans, il faut une centaine de cas.

Le protocole a été longuement travaillé avec l'équipe de statisticiens du CHRU de Brest, approuvé par le comité d'éthique de l'établissement et la CNIL.

Anne HENCKES a, pour cette étude, demandé le soutien de la CMPN :

- scientifique : la population témoin est représentée par les licenciés plongeurs de la FFESSM
- financier : les dépenses sont essentiellement représentées par les frais postaux pour l'instant : 267.60€ en 2011 ; la CMPN a versé une subvention de 100€ en 2011, une subvention du même montant est demandée pour 2012. Le restant est assumé par le GREFAR, association d'anesthésie et réanimation du CHRU de Brest à laquelle appartient l'unité de médecine hyperbare.

En 2011, 21 cas ont été inclus, 19 ont répondu. On souligne une bonne participation des cas et des témoins (en moyenne 4 à 5 témoins sur les 8 contactés par cas répondent, c'est mieux que prévu).

Anne HENCKES signale le travail en parallèle de l'équipe toulonnaise sur les facteurs de gravité de cet accident, c'est-à-dire les facteurs de risque d'une atteinte myocardique au décours de l'OAP, à partir de l'étude des dossiers.

J- Suggestions

- a. Requête du Dr Lormeau : le Dr Lormeau , diabétologue, a sollicité la CMPN pour une étude concernant les plongeurs diabétiques de type I. Une réponse lui a été adressée que vous trouverez en PJ ainsi que sa lettre de sollicitation. La CMPN pense que la FFESSM ne peut pas s'impliquer dans un protocole d'étude qui ne respecte pas les recommandations de la CMPN de la FFESSM actuellement en vigueur sur ce sujet. D'autre part , quelque soit le cadre de ce travail, club FFESSM ou non , il s'agit d'une « étude humaine » pour laquelle l'avis du CCPRB (Comité consultatif pour la recherche biologique) doit être sollicité . Toutefois , s'agissant de l'accès à la plongée Nitrox de ces licenciés diabétiques insulino-requérant , la CMPN n'a pas d'objection à cette pratique à condition qu'elle respecte les conditions de pratique de la plongée scaphandre à l'air actuellement en vigueur .
- b. Groupe de travail FFESSM/FFH : La CMPN a été sollicitée pour ce groupe de travail.
- c. Groupe de travail FFESSM/FFSA : La CMPN a été sollicitée pour ce groupe de travail. Comme pour le point b , Eric Bergmann chargé de ce dossier au sein du CDN, réunira le groupe de travail concerné par ces 2 questions .
- d. Groupe de travail pour la révision de la contre-indication : « troubles de la crase sanguine » : ce groupe est constitué de Marc Drapeau(référent) , Prof. Schved, Eric Bergmann, Antoine Grisoni, Prof. Pernod.
- e. Groupe de travail pour la révision de la contre-indication « asthme » sera constitué prochainement avec pour référent Bruno Lemmens.
- f. La CMPN charge Marc Drapeau de mettre à jour le listing des médecins fédéraux en lien avec les présidents de CMPR. Une architecture unique sera proposé à toutes les CMPR afin d'harmoniser ce listing pour une efficience optimale, avec pour date limite le 30 septembre 2012. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

K- Calendrier des futures réunions

MedSubHyp :	Toulouse	10 novembre 2012
CMPN	Paris	7 décembre 2012
CMPN (Cochin)	Paris	8 décembre 2012
CMPN/AGN	Chartres	5 au 7 avril 2013